

Au Conseil communal de Lausanne

Postulat ? « Gouvernance moderne : aussi à Lausanne ! »

Initiant-e(s) Anna Crole-Rees et consorts

Les bénéfices de disposer d'une gouvernance moderne, y inclus une politique de whistleblowers (lanceurs d'alerte), sont de plus en plus reconnus dans le cadre du secteur privé et public. Actuellement, en Suisse, bien que l'OCDE¹ ait critiqué l'absence de mise en œuvre d'une protection pour les whistleblowers, une étude² a montré que la majorité des grandes entreprises de plus de 249 employés, 70%, disposent d'un mécanisme de signalement. Dans le secteur public, la France et les Etats-Unis ont introduit des lois et la commission européenne travaille à des directives. En 1999, La Grande-Bretagne a adopté le « Public Interest Disclosure Act ». En Suisse, cette politique est déjà mise en œuvre dans le canton de Bâle et la ville de Zurich par exemple. Le canton de Genève travaille aussi sur un projet de loi.

Parmi ces bénéfices, il y a une meilleure ambiance de travail pour les employés qui disposent d'un tel moyen, savent ce qu'ils peuvent en attendre, voient leurs avis et opinions valorisées, etc. Cette politique peut aussi permettre d'identifier et de résoudre des problématiques diverses avant que celles-ci ne deviennent toxiques et, deviennent des problèmes complexes et coûteuses à régler. Cela évite aussi des lettres anonymes, complexes à gérer (comme en 2018). Finalement, la transparence est améliorée et peut protéger l'administration de dommages financiers et/ou réputationnels.

Ce postulat demande que la Municipalité étudie la possibilité de mettre en place une politique de lanceurs d'alerte au sein de son administration ainsi qu'à toutes les Sociétés Anonymes au sein desquelles la Ville a des intérêts importants, une politique qui permette de garantir la protection des lanceurs d'alerte.

Lausanne, le 28 septembre 2020.



Anna Crole-Rees



Jacques Pernet



Florence Bettschart-Narbel

¹ OECD. 2018. Implementing the OECD anti-bribery convention. Phase 4 report : Switzerland.

² Blumer H., Dahinden U., Vincenzo F, Hauser Ch. And Nieffer R. 2017. Whistleblowing Report 2018 : Meldestellen in Schweizer Unternehmen. HTW Chur Verlag.